

Bulletin Agriculture *paysanne*

n° 22

Édito

Le principe de répartition

Il s'agit de répartir l'accès à la production (allo la MSA!) afin de permettre au plus grand nombre de s'installer et d'accéder au marché dans des conditions viables. Pour cela, l'accès à la terre doit être facilité pour les petites entreprises, via un contrôle des structures renforcé (allo la SAFER!), afin d'éviter que la concentration des terres ne se fasse au bénéfice d'un nombre restreint de gros exploitants. Le prix des terres doit être maîtrisé, le marché foncier régulé, afin que les terres agricoles échappent à la spéculation. De même, les soutiens financiers, et en particulier les subventions publiques (allo la PAC!), doivent favoriser l'emploi et non la concentration.

Ce principe de répartition est fondamental pour permettre à une agriculture relocalisée, proche des consommateurs, de faire vivre le territoire en le préservant. C'est une dynamique d'auto-limitation qui s'appuie sur la valorisation de la qualité et sur les bénéfices tirés de l'intégration sociale et environnementale.

Pour illustrer cet aspect, nous avons fait connaissance avec Laurence et Pascale, deux filles passionnées de vin et de nature, qui pratiquent une agro-écologie biodynamique et décoiffante, sur 1,40 ha de vignoble médocain.

Claire Laval

Viticultrice à Pomerol, membre de l'AGAP

Répartition :

« Trois petites fermes »
valent mieux qu'une
grande !



Objectif

Fournir des repères afin de questionner son système agricole dans sa globalité et d'identifier des marges de manœuvre, en se plaçant dans la démarche d'agriculture paysanne. Le but est de se donner des pistes vers lesquelles on veut tendre, quelle que soit la situation de sa ferme.

Comment favoriser une *répartition* harmonieuse des volumes et des moyens de production ?

Prendre du recul par rapport au modèle dans lequel l'entreprise agricole est (plus ou moins) engagée...

L'objectif est de trouver la « bonne » taille permettant de vivre de l'agriculture, tout en étant capable d'auto-limitation. Limiter sa consommation des moyens de production, c'est permettre à d'autres d'exercer le métier de paysan, c'est avoir des voisins. Des paysans nombreux sont une condition indispensable pour un milieu rural vivant !

pour mieux dimensionner ses ateliers, en questionnant et en améliorant :

→ la surface de l'exploitation

Dans un contexte où la pression foncière limite l'installation, est-ce que la surface occupée laisse la place pour d'autres ? Quelle est la surface agricole utile disponible par personne active ? Comment se positionnent les différents ateliers par rapport à la surface moyenne, pour des activités de même type dans le département (production, appellation, filière...) ?

→ la capacité de la ferme à rémunérer le travail

Quelle est la valeur ajoutée par hectare ? Quel est le revenu disponible par actif ? Le revenu dégagé est-il suffisant ? La valorisation de ses produits est une condition nécessaire pour tirer un revenu et vivre du métier de paysan. Quelles sont les pistes d'amélioration pour valoriser la production et rémunérer le travail ? Faire preuve d'auto-limitation permet de s'investir davantage sur la qualité et la valori-

sation des produits, ce qui se traduit par un travail plus épanouissant et gratifiant.

→ la création d'emploi paysan ou salarié

Si le revenu est confortable, se pose alors la question de créer un emploi supplémentaire. L'objectif est de partager Et le travail, Et le revenu. De même, si du foncier peut être libéré, il peut permettre une installation. La notion de répartition des volumes de production questionne toute l'organisation du territoire. Chaque paysan peut agir pour y favoriser la présence de nombreux paysans.

Les politiques agricoles poussent à la massification et à la concentration des moyens de production ; les crises successives du poulet, du lait, du porc, de la viticulture... révèlent sans cesse les limites de ce modèle. Il est vital d'y résister et ça n'est possible qu'en s'associant à des dynamiques collectives ! Comment investir les outils collectifs existants pour valoriser et commercialiser ses produits (les appellations contrôlées, les CUMA, les coopératives...) ? Et sur la question foncière, comment imaginer des solutions pour favoriser la transmission, la déconcentration des exploitations, le repérage du foncier inoccupé...

L'AGAP constitue un espace de rencontre et de dialogue permettant les échanges d'expériences, la prise de recul et l'intelligence collective.

Contactez l'association pour faire vivre la bourse du foncier : en envoyant vos annonces foncières, en participant, sur votre secteur, à la commission foncier qui travaille avec les collectivités pour favoriser les installations et la diversification des productions agricoles. Contactez-nous aussi pour vous informer sur la démarche d'Agriculture Paysanne, réaliser un diagnostic de votre ferme et réfléchir à ses évolutions...



« TROIS PETITES FERMES » VALENT MIEUX QU'UNE GRANDE !

Laurence et Pascale, installées en Médoc, deux viticultrices qui travaillent sur de toutes petites surfaces !

Elles ont lancé leur projet sans argent (leurs seules économies de salariées), sans machine (même pas de tracteur), sans technologie, au chai comme à la vigne. Depuis 2009, les Closeries des Moussis produit de très jolis vins d'appellation Haut-Médoc, qui ont d'ores et déjà conquis leur public. Il est vrai que le site web est un bijou : la politique des Closeries s'y révèle en toute transparence et avec un talent pour la communication qui donne envie d'y goûter ! Les vignes sont sur un sol de graves sableuses, sur un socle argileux pour 1 hectare, et sur un sol limono-argileux pour 40 ares. Une parcelle a plus de 150 ans : elle est l'une des rares rescapées du phylloxéra ! Les autres parcelles ont en moyenne 30 ans.

Elles sont cultivées en agriculture biologique (pas de pesticides de synthèse, pas de fertilisants minéraux), en utilisant des pratiques de la biodynamie. Taille, ébourgeonnage, effeuillage, vendanges... tout est manuel. Les labours sont réalisés avec Jumpa, un cheval de trait breton. Jumpa se nourrit de l'herbe des prés, prêtés, qu'il entretient gracieusement en retour ! Au chai, laisser le temps au temps, accompagner l'évolution du vin, lentement... c'est la devise du lieu. Pour avoir plus de détails, cliquez sur les étiquettes des différentes cuvées : chaque année est unique ! Même si le vin vendu n'apporte pas encore un revenu suffisant (Pascale reste, pour l'instant, encore double-active), nos deux paysannes

ont bon espoir de parvenir à vivre exclusivement de leur travail de vigneronnes. Il leur faudrait acquérir une petite parcelle supplémentaire, produire quelques centaines de bouteilles en plus... Et leur bonheur serait parfait si la MSA, qui a enfin renoncé à certaines pratiques d'exclusion vis-à-vis des très petites structures viables, ne leur imposait pas des cotisations démesurées vis-à-vis du revenu dégagé. En tout cas, voilà une belle démonstration, qui (sans être généralisable) détonne, dans un secteur où il est si difficile de s'installer en viticulture, et même de transmettre des exploitations souvent trop grandes, suréquipées, endettées et qui peinent à trouver des marchés. www.closeriesdesmoussis.fr

Isabelle, Nathalie et Sylvain

Ils ont fait le choix de partager le foncier pour pouvoir s'installer

Gagner plus en intelligence, en échanges et en réseau autour de leur projet d'installation, favoriser au quotidien l'entraide et la convivialité sur leurs fermes... voilà l'état d'esprit de ces trois futurs paysans, en cours d'installation à Cestas, en Gironde. La recherche de foncier est souvent un point clé : le frein principal à lever pour réaliser son projet d'installation en agriculture. A la sortie de leur BP REA, Isabelle, Nathalie et Sylvain ont donc décidé de s'attaquer au problème collectivement ! D'ailleurs, au tout début, ils n'étaient pas trois mais sept, à chercher des terres à se partager ! Durant toute l'année 2015, le groupe a évolué : certains ont saisi d'autres opportunités ; d'autres ont choisi de quitter une dynamique collective qui a été, c'est sûr, pleine de débats et de compromis...

En effet, il a fallu prendre le temps de construire ensemble les contours d'un projet qui laisse la place à chacun, tout en favorisant le collectif. Isabelle, Nathalie et Sylvain s'installent de façons indépendantes, avec trois entreprises agricoles bien distinctes. Par contre, ils sont « copreneurs » sur leur bail, ce qui leur a permis de se positionner ensemble sur une dizaine d'hectares à louer. Ils en sont aujourd'hui à se répartir les parcelles, à se mettre d'accord sur les accès, à confirmer leurs choix en termes de pratiques agricoles... Ils vont travailler en voisins, s'entraider et inventer, tout au long de leur vie professionnelle, leurs façons de coopérer. Ces trois projets d'installation ont trouvé, dans la mise en commun du foncier, une force déterminante pour leur réussite ! Ils apportent sans aucun

doute une réponse à la question du démantèlement des structures agricoles trop grosses, intransmissibles, qui cherchent aujourd'hui des repreneurs. En plus, ils pratiquent au quotidien la coopération... c'est le cas dans le montage de leur projet et cela préfigure leur organisation par la suite, en termes d'entraide et dynamiques collectives... Pourquoi ne pas créer une CUMA avec des voisins ? Un point de vente collectif dans quelques années ? Ces trois paysans explorent donc et vont explorer de nouvelles voies de répartition du travail, et cela en toute progressivité. En effet, ils sont attachés à leurs choix d'installations progressives et cela implique naturellement, une progressivité aussi dans leur engagement les uns par rapport aux autres.

Pour **aller** plus *loin*...

→ Un film « Les Petits gars de la campagne », Arnaud Brugier, Production La Main Verte, 2014

→ Des livres « Le Business est dans le pré », Aurélie Trouvé, Ed. Fayard, 2015, « Lettre à un paysan sur le vaste merdier qu'est devenue l'agriculture », Fabrice Nicolino, Ed. Les Échappées, 2015

→ Et les positions de la Confédération Paysanne sur la Politique Agricole Commune (PAC) : www.confederationpaysanne.fr/mc_nos_positions.php?mc=31#

L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.



La nature est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

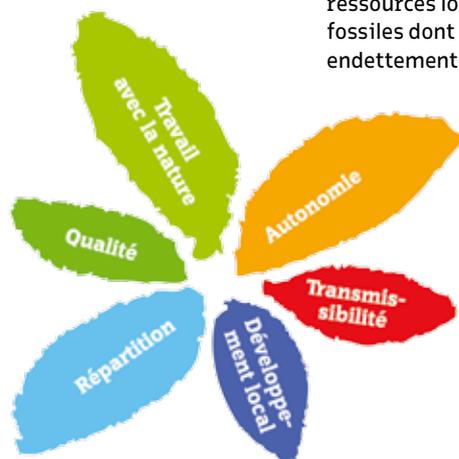
- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.



Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

Répartir équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.



Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne :

8 rue de la Course 33 000 Bordeaux - Tél. : 05 56 52 26 79 - Email : agap33@orange.fr - www.agap33.org



Vous souhaitez soutenir l'Agriculture Paysanne, accompagner ou partager votre expérience avec un réseau de paysans et candidats à l'installation ?

Bulletin d'adhésion à l'AGAP

Nom : Prénom :

Production / Projet :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Email :

Montant de l'adhésion : 10 € Adhésion de soutien : montant libre (chèque à l'ordre de l'AGAP)